

<http://pierre-alainmillet.fr/ZFE-jusqu-au-18-fevrier-donnez>



ZFE : jusqu'au 18 février, donnez votre avis !

- DHD -



Date de mise en ligne : dimanche 5 février 2023

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Peu de Vénissiens savent ce qu'est une "Zone à Faible Emission" (ZFE), et quand ils connaissent le sigle, ils ne savent pas trop comment ils vont être concernés.

Pourtant, 16888 voitures de Vénissiens seront interdites d'ici 3 ans, et 15398 ne pourront plus aller à Lyon ou Villeurbanne... La grande majorité des Vénissiens est donc concernée.

L'enjeu est énorme car la plupart n'ont pas les moyens de changer de véhicule pour un véhicule bien classé, et les transports en commun ne sont pas à la hauteur pour répondre à la grande majorité des besoins de déplacements...

Il y a eu une grande concertation métropolitaine en 2022, mais peu de Vénissiens y ont participé, et pour l'instant on ne sait pas comment ils vont pouvoir s'adapter ou pas...

C'est pourquoi la ville a décidé de permettre aux Vénissiens de s'exprimer dans une grande consultation organisée avec un prestataire spécialisée dans la concertation publique qui s'appelle "Voie Publique". C'est le prestataire qui est intervenu au printemps au porte à porte pour une action de sensibilisation au tri et qui a pu rencontrer plus de 13 000 Vénissiens.

[http://pierre-alainmillet.fr/sites/pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH177/flyer_a5_zfe-6dd94.jpg]

Participez ! c'est simple et rapide !

Pour cette action de sensibilisation à la ZFE, cette entreprise va faire du porte à porte, mais aussi des points de rencontres en "face à face" dans des lieux publics et privés jusqu'au 18 février de 11h à 14h, de 15h à 17h et de 17h30 à 19h

- [-] Place Léon Sublet : 30 janvier, 1er, 6, 9 et 14 février
- [-] Avenue Jean Cagne (proche Casino) : 31 janvier, 7 et 16 février
- [-] Avenue Marcel Houël (Hôtel de Ville de Vénissieux) : 1er, 9 et 14 février
- [-] Gare de Vénissieux : 2, 10 et 17 février
- [-] Carrefour Vénissieux : 3, 8 et 15 février
- [-] Maison de la Métropole de Vénissieux Corralin : 13 février

Je vous appelle à prendre le temps de les rencontrer sur un de ces lieux pour donner votre avis... Les questions sont simples ; comment vous vous déplacez aujourd'hui, comment vous pourriez vous déplacer demain, comment vous pouvez ou non changer de véhicule, comment vous pouvez ou non utilisez les transports en commun...

Une concertation qui sera utile !

Cette concertation nous aidera à mieux comprendre l'impact de cette ZFE sur les Vénissiens. Combien vont changer de véhicule ou plus utiliser de transports en commun, ou même pour certains moins se déplacer ? Combien pensent ne rien faire et prendre le risque de sanction ?

ZFE : jusqu'au 18 février, donnez votre avis !

Cette meilleure connaissance de l'impact de la ZFE sur les Vénissians aidera la ville à préciser et mieux porter ses demandes à la Métropole de Lyon. Elles ont été votées par le conseil municipal le 5 décembre dernier

[-] revoir la ZFE en fonction de la montée en charge de l'offre TCL,

[-] reporter l'interdiction des Crit'Air 2 et tenir compte des situations sociales des usagers

[-] accompagner vers des modes de déplacements durables sans recourir à des sanctions injustes.

[-] réaliser une étude du marché de l'occasion pour évaluer la possibilité d'acheter un véhicule autorisé à prix accessible